Les compteurs « communiquent »
mais ERDF reste sourde !

En fait que savons-nous de « Linky »

- La région canadienne de la Saskatchewan a ordonné en 2014 le retrait obligatoire des compteurs pour raisons de sécurité.
- L'Allemagne renonce à équiper ses consommateurs d'un compteur qui n'est pas dans leur intérêt.
- 8 incendies avoués durant la phase d'expérimentation (radio RMC).
- Intrusion dans la vie privée de chacun avec des coupures d'électricité à distance.
- Suppression d'emplois.
- Multiples questions sur les problèmes de santé dus à la radiofréquence de type CPL, et menaces d 'effets cancérigènes.

Et après les compteurs « intelligents » électriques, nous aurons droit aux compteurs « intelligents » de gaz et d'eau !!!

AVEC LE COCIG SIGNEZ LA PÉTITION
Pour refuser le « système Linky » et demander au gouvernement français d'abroger les articles relatifs aux compteurs « intelligents » dans la loi de transition énergétique publiée le 18 août 2015, sensée PRÉSERVER LA SANTÉ HUMAINE ET L'ENVIRONNEMENT alors qu'elle se rend passible de « mise en danger délibérée d'autrui ».

Nom	Prénom	Adresse	Signature